



République Centrafricaine



Fiche thématique

INDUSTRIES EXTRACTIVES



" En cette période de relance de l'économie, le diamant et les autres minerais dont regorge le sous-sol de notre pays constituent une ressource indispensable pour favoriser la sortie de crise et soutenir cette reprise économique. Je saisis l'opportunité du Forum des Investisseurs ici à Bangui pour m'adresser à tous les opérateurs du secteur minier, d'où qu'ils viennent, et pour lancer un appel à plus d'investissements dans les minerais centrafricains. "

S.E.M. LÉOPOLD MBOLI FATRAN,
Ministre des Mines et de la Géologie

➤ STRATÉGIE

La République centrafricaine (RCA) dispose d'importantes ressources minérales, pouvant contribuer à l'amélioration des conditions de vie de sa population. La contribution du secteur minier centrafricain est passée de 7% en 2007 du PIB et les revenus fiscaux du secteur étaient de 9% et 11% en 2009 et 2011. En 2011, la RCA

a exporté officiellement 323 575,30 carats de diamants pour une valeur de 29,7 milliards de francs CFA, soit 61,4 millions de dollars. Plus de 80% de diamants sont de qualité de joaillerie, ce qui place le pays en 5ème rang mondial en termes de qualité.

A ce jour, le secteur des industries extractives de la RCA porte principalement sur l'exploitation de l'or et des diamants, mais son potentiel reste largement sous-estimé.

La RCA totalise à ce jour environ 34 substances minérales réparties sur plus de 520 indices des minéraux :

- Les substances précieuses et semi-précieuses : diamant, pierres fines et or ;
- Les substances métalliques : fer, cuivre, cobalt, chrome, nickel, colombo-tantalite, cassitérite, manganèse et zirconium ;
- Les substances non métalliques : graphite, sel gemme et eaux thermales ;
- Les substances énergétiques : uranium, thorium, hydrocarbures, lignite ;
- Les substances de carrières : calcaire, argile, kaolinite, latérite, quartzite, basalte, granite, pegmatite, etc ...

■ INDICES MINIERS

Les indices ayant fait l'objet des études sont :

- Le gisement d'uranium de Bakouma, estimé à un peu plus de 50.000 tonnes de métal par la Société AREVA, en fin d'étude d'impact environnemental et social ;
- Le gisement d'or de SOMIO-TOUNGOU (Ndassima, Bambari), estimé à 2 000 000 d'onces par la Société AURAFRIQUE, filiale d'AXMIN inc, en recherche de financement pour la construction de la mine ;
- Le Fer de Topa dans la ceinture de roches verte des Bandas, avec une teneur en Fer de 66.7% avec peu de silice, d'alumine et de phosphore. Les évaluations du potentiel du dépôt de TOPA (une lentille), basées sur la cartographie, les profils au sol par magnétométrie et quelques forages, suggèrent une ressource potentielle de l'ordre de plus de 0.5 milliards de tonne de fer. La formation s'étend sur plus de 25 km ;
- L'or de Bogoin, estimé partiellement à 1 tonne d'or, soit 32.000 onces, avec une teneur 6g/t ;
- Le fer de Bogoin, estimé sur une lentille d'environ 2 000 x 200 m à 3.500.000 tonnes de minerais avec une teneur variant de 60 à 65 %. La formation de Band iron formation s'étend sur plus de 25 km ;
- Le lignite de N'zako, estimé à 33.000 m3 ;
- Le calcaire de Bobassa, estimé sur une petite lentille à 10.000.000 de tonnes avec une teneur de 92% de carbonate ;
- Le graphite de Marago-Manga, estimé à 300.000 tonnes avec une teneur de 13.25% de Carbone ;
- Le cuivre de Ngadé, avec une teneur de 5,72% ;

- Les sources thermales de Dékoa (50 à 52°C), de Kaga-Bandoro (40 à 42°C) et de N'zako (40 à 42°C).
- Les argiles de Boyali sont estimées à plus de 100 000 m³ couvrant une superficie d'au moins 2 000 km², Argile : 63,32% Sables : 36,68%.

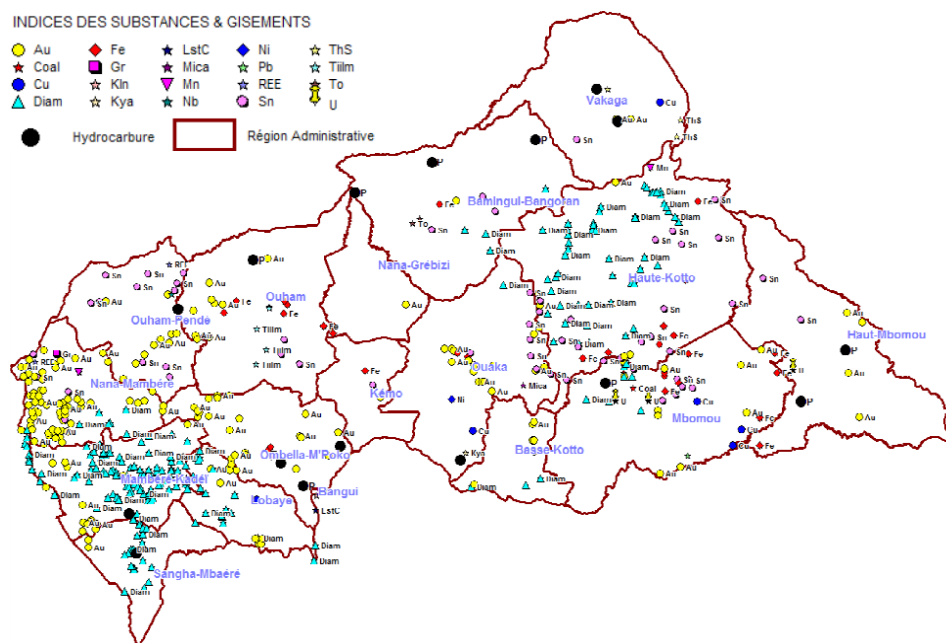


FIGURE : CARTE D'INDICES MINIERS DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Certaines potentialités restent encore à l'état d'indice métallogénique ou minéralogique et nécessitent des travaux de recherches approfondies afin d'obtenir une évaluation quantitative et qualitative plus précise. Les minerais concernés incluent l'or, le cuivre, le manganèse, le nickel, le chrome, les terres rares (le colombo tantalite, la monazite,...), le graphite, la cassitérite, le sel gemme, le diamant, le fer, le quartz, les hydrocarbures (pétrole et gaz naturel), le granite, les pegmatites, les phosphates, les latérites, les argiles, et les kaolinites.

Sur le plan de la production, l'extraction du diamant représentait environ 40% des exportations avant la crise, et faisait vivre de 250.000 à 400.000 ménages. Cependant il faut reconnaître que les pratiques frauduleuses sont fréquentes et il est difficile d'obtenir des statistiques assez fiables sur la production.

La production est essentiellement artisanale et peu mécanisée. Les explorations d'autres ressources comme le pétrole et l'uranium n'ont pas repris, non seulement à cause de l'insécurité, mais également du fait de la chute des cours des matières sur le marché international.

République Centrafricaine



■ PROCESSUS DE KIMBERLEY

La suspension du pays au Processus de Kimberley d'avril 2013 à juin 2015 a affecté les moyens de subsistance d'un grand nombre de personnes dans le pays et a entraîné la croissance du secteur informel.

Face à cette situation, le gouvernement a pris des mesures au travers de la signature d'un « cadre opérationnel » en juin 2015 avec le Comité de Surveillance du Processus de Kimberley (KPCS).

Cette mesure a permis de rouvrir le commerce légal de diamants bruts dans les zones du pays jugées conformes. Le gouvernement a œuvré pour la réalisation de ces critères dans cinq zones : Berberati, Boda, Carnot, Gadzi et Nola, dans le Sud-Ouest de la RCA, où l'on estime la reprise des exportations à environ 50.000 carats, pour une valeur moyenne de 160 USD par carat, avec un taux de taxe à l'exportation de 6,75%, depuis la reprise en juin 2016.

> STRATÉGIE

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Décision Administrative du 17 juillet 2015 et de son Cadre Opérationnel qui autorise la reprise des exportations des diamants bruts en République Centrafricaine, des mesures spéciales de validation des zones vertes, de contrôle de la traçabilité et de suivi de la production ont été mises en place. Ces différentes mesures doivent

aboutir à la levée des suspensions d'exportation de diamants en provenance de la République Centrafricaine.

Ainsi, les sous-préfectures de Berberati, Boda, Carnot, Gadzi, et Nola sont aujourd'hui déclarées zones conformes par le Système de Certification du Processus de Kimberley, c'est-à-dire autorisées

à exporter le diamant en provenance de ces zones vers le marché international.

Dans le cadre de ce renforcement technique actuel, la République Centrafricaine a exporté de janvier à septembre 2017 un peu plus de 39 000 carats à partir des cinq (5) zones conformes.

Le Gouvernement entend étendre la zone de conformité sur toute la partie ouest avant la fin de cette année.

En parallèle, un projet d'appui technique au secteur minier est en préparation. Ces projets concernent :

1 *La sécurité physique, juridique et transparence du marché*

L'amélioration des politiques sectorielles et de la gouvernance institutionnelle ont permis de mettre en œuvre le contrôle des activités de diamants bruts et depuis le site de production dans les zones conformes, leurs transferts dans des sachets inviolables depuis le chantier jusqu'à Bangui, la vérification de l'exhaustivité des

documents de traçabilité, l'envoi de toutes les données à l'Équipe de surveillance du PK pour confirmation de l'exportation. Des études sont en train d'être faites pour organiser la collecte et la traçabilité de l'or. Ces réformes sont réalisées avec l'assistance du Projet PRADD financé par l'USAID.

2 *La diversification des activités extractives, promotion du secteur etc., faire des études pour faire authentifier les réserves*

Malgré la diversification des substances, les acteurs du secteur artisanal centrafricain ont une méconnaissance des autres substances autre que l'or et le diamant. Une formation dans la connaissance des autres substances tel que les pierres-fines, le coltan, l'ilménite, rutile, cassitérite ... s'avère indispensable.

L'inventaire et l'estimation des ressources géologiques et minières de la République Centrafricaine sont nécessaires pour attirer les investisseurs du secteur à s'impliquer davantage en vue de contribuer à mettre en valeur d'autres substances économiquement rentable.



FICHE THÉMATIQUE INDUSTRIES EXTRACTIVES



3 *Activités réalisées par le gouvernement*

- Organisation au mois d'Août 2016 à Bangui d'une réunion des Ministres en charge des Mines des pays producteurs de diamants bruts de l'Afrique centrale, ayant comme objectif de jeter les bases d'une plateforme commune de lutte contre la fraude et la contrebande transfrontalières.
- Accord de l'Assemblée Nationale autorisant le Ministre en charge des Mines de signer la convention de développement minier avec les sociétés minières afin d'être réactif dans le traitement des dossiers des partenaires du secteur.
- Assistance technique du Gouvernement Américain sur le financement USAID à travers le Projet Droit de Propriété et Développement du Diamant Artisanal (DPDDA II) en vue de soutenir le rétablissement de la chaîne légale de diamants bruts sans conflit et en conformité avec le Cadre Opérationnel du Processus de Kimberley.
- Audit de 82 700 carats de diamants constitués après la suspension de la République Centrafricaine.
- Signature le 22 Octobre 2016 à Bangui d'un Protocole d'Accord de coopération dans le domaine des mines, de la géologie et du Pétrole avec le Gouvernement Sud-Africain.
- Signature le 28 Mars 2017 à Bangui d'un Accord de principe de coopération entre le Service Géologique de Chine et la République Centrafricaine dans le cadre de l'inventaire des potentialités du pays.

FORUM DES INVESTISSEURS 2017

BESOIN DU PAYS

En vue de tirer de meilleurs bénéfices socio-économiques de l'exploitation minière en RCA, le secteur Minier de la RCA doit s'atteler à trois priorités :

1 *Pour la croissance des investissements dans le secteur minier*

- a. Augmenter les investissements industriels dans le secteur minier.
- b. Renforcer la stabilité institutionnelle et la régulation du secteur, en procédant à la relecture des textes et lois en vigueur.
- c. Rendre plus attractive la fiscalité minière pour constituer une source de revenus non négligeable pour l'État.
- d. Améliorer la gestion des permis miniers par la gestion rigoureuse des aires concessibles etc.
- e. Faciliter l'accès à l'information géo scientifique aux investisseurs du secteur par la mise en réseau des données (Statistiques des productions, cadastre minier, ...).

2 *Pour la formalisation, la production et l'amélioration des conditions de travail dans le secteur de l'artisanat minier*

- a. à court terme élargir la zone de conformité du Processus de Kimberley sur toute la zone de production du sud-ouest ;
- b. Mettre en place un dispositif de surveillance contre la fraude et prendre de mesure incitative contre les pratiques illicites.
- c. organiser les artisans cohabitant en coopératives et les aider à améliorer leur productivité et leurs conditions de vie.

FORUM DES INVESTISSEURS 2017

3 *Pour l'amélioration de la gouvernance du secteur minier*

- a. Renforcer le système de suivi et de contrôle de l'administration des mines par le renforcement de capacités des cadres et agents ;
- b. Améliorer la gestion du fonds de développement minier ;
- c. Veiller au respect des recommandations du processus ITIE (Initiative Pour la Transparence dans les Industries Extractives).



> OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

- **Projet d'exploration des gîtes pétrolifères en République Centrafricaine ;**
- **Projets relatifs à l'attribution des concessions pour l'exploration de Fer de Boufoyo, le Colombo-tantalite de Paoua, le Manganèse de Boali ...**
- **Projets d'évaluation des gites diamantifères dans les formations de grès de Carnot et de Mouka-ouadda**
- **Projet de mines d'or de SOMIO-TOUNGOU (Aurafrique à Bambari)**

> TYPE DE PARTENARIATS RECHERCHÉS

Investissements, Partenariat Public / Public, Partenariat Public / Privé.



FICHE THÉMATIQUE INDUSTRIES EXTRACTIVES

➤ **CONTACTS AU MINISTÈRE**

MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE

Rue de l'Industrie

BP. : 26 Bangui (République Centrafricaine)

Point focal : SYLVAIN MARIUS N'GBATOUKA

Chargé de Mission en matière des Mines

Tel : 00236 72 29 75 21

E-mail : sylmarius@yahoo.fr

République Centrafricaine

